

**ING (B) COLLECT PORTFOLIO**

*Sicav de droit belge*

*Société Anonyme - Société d'Investissement à Capital Variable*

Siège social : Boulevard du Roi Albert II 37, 1030 Bruxelles

Numéro d'entreprise: 0444.774.494

(la « **Société** »)

**FORMULAIRE DE PROCURATION  
ASSEMBLÉES GÉNÉRALES EXTRAORDINAIRES  
1<sup>er</sup> décembre 2023– à partir de 14h30 (heure belge)**

Le(la) soussigné(e), .....  
ou,

Dans le cas d'une personne morale:

Ici valablement représentée par: .....

agissant en qualité de propriétaire d'actions de distribution et/ou d'actions de capitalisation de ING (B) Collect Portfolio  
comme suit :

<b>Compartiment</b>	<b>Capitalisation (nombre d'actions détenues)</b>	<b>Distribution (nombre d'actions détenues)</b>
ING Personal Portfolio Conservative		
ING Personal Portfolio Moderate		
ING Personal Portfolio Balanced		
ING Stability Fund		
ING Core Fund Moderate		
ING Core Fund Balanced		

Désigne :

- le président des assemblées générales extraordinaires des actionnaires des compartiments mentionnés ci-dessus (l' « **Assemblée** »); ou
- .....

auquel il (elle) donne tous les pouvoirs à l'effet de le (la) représenter à l'Assemblée, qui sera tenue devant les notaires associés Sophie Maquet & Stijn Joye au siège de la Société, le 1er décembre 2023 à partir de 14h30 (heure belge) et lors de tout ajournement de celle-ci et de toute Assemblée ultérieure ayant le même ordre du jour, si cette procuration n'est pas expressément révoquée, et de voter selon les instructions indiquées dans la présente en son nom sur les points de l'ordre du jour suivant.

Si vous avez désigné le président de l'Assemblée comme mandataire, veuillez indiquer avec un X dans les cases du tableau ci-dessous la façon dont vous souhaiteriez voter pour chaque résolution de l'ordre du jour de l'Assemblée<sup>1</sup>.

Si vous avez nommé un autre mandataire, il ou elle devra participer à l'assemblée et voter en votre nom selon vos instructions sur les résolutions de l'ordre du jour de l'Assemblée.

<sup>1</sup> Toute procuration reçue sans case cochée sera considérée comme un mandat général donné au Président de l'Assemblée pour voter sur les résolutions de l'ordre du jour.

	<b>ORDRE DU JOUR</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Abstention</b>
<i>Fusions et dissolutions (ensemble les « Fusions »)</i>				
1.	<p><b>Fusion n°1 :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Compartiment Absorbé : ING Stability Fund</li> <li>- Compartiment Bénéficiaire : ING Personal Portfolio Conservative</li> </ul> <p>Approbation de la Fusion n°1 par absorption de tous les éléments de l'actif et du passif de l'ensemble du patrimoine d'<b>ING Stability Fund</b> par <b>ING Personal Portfolio Conservative</b>, selon les modalités et conditions fixées dans le projet de fusion.</p> <p>Et constatation de la dissolution sans liquidation d'<b>ING Stability Fund</b>.</p>			
2.	<p><b>Fusion n°2 :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Compartiment Absorbé : ING Core Fund Moderate</li> <li>- Compartiment Bénéficiaire : ING Personal Portfolio Moderate</li> </ul> <p>Approbation de la Fusion n°2 par absorption de tous les éléments de l'actif et du passif de l'ensemble du patrimoine d'<b>ING Core Fund Moderate</b> par <b>ING Personal Portfolio Moderate</b>, selon les modalités et conditions fixées dans le projet de fusion.</p> <p>Et constatation de la dissolution sans liquidation d'<b>ING Core Fund Moderate</b>.</p>			
3.	<p><b>Fusion n°3 :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Compartiment Absorbé : ING Core Fund Balanced</li> <li>- Compartiment Bénéficiaire : ING Personal Portfolio Balanced</li> </ul> <p>Approbation de la Fusion n°3 par absorption de tous les éléments de l'actif et du passif de l'ensemble du patrimoine d'<b>ING Core Fund Balanced</b> par <b>ING Personal Portfolio Balanced</b>, selon les modalités et conditions fixées dans le projet de fusion.</p> <p>Et constatation de la dissolution sans liquidation d'<b>ING Core Fund Balanced</b>.</p>			
4.	<p><b>Détermination des rapports d'échange :</b></p> <p>Approbation des rapports d'échange établis sur la base de la valeur nette d'inventaire par action des Compartiments Absorbés par rapport à la valeur nette d'inventaire des Compartiments Bénéficiaires, ainsi que le nombre d'actions détenues, au moment de la restructuration à la Date Effective. Considérant que les classes d'actions "XR" des Compartiments Bénéficiaires sont des classes d'actions expressément créées aux fins de la restructuration (et qui seront activées à la Date Effective), le rapport d'échange sera de 1:1.</p> <p>Par conséquent, les actionnaires de chacun des Compartiments Absorbés recevront, pour chaque action détenue à la Date Effective, une action de la classes d'actions correspondante du/des Compartiment(s) Bénéficiaire(s) expressément créées aux fins de la restructuration.</p>			

5.	<p><b>Indemnisation des actionnaires des Compartiments Absorbés :</b></p> <p>Création d'actions dans les Compartiments Bénéficiaires correspondants, du même type que celles détenues antérieurement par les actionnaires des Compartiments Absorbés. Ces actions créées dans les Compartiments Bénéficiaires seront attribuées en rémunération du transfert des éléments actifs et passifs des Compartiments Absorbés, aux actionnaires de chaque Compartiment Absorbé concerné, en vertu des valeurs nettes d'inventaire et des rapports d'échange en découlant et selon les modalités suivantes : émission d'actions de capitalisation et de distribution pour les classes "XR Cap" et "XR Dis" des Compartiments Bénéficiaires en échange d'actions de capitalisation et de distribution pour les classes "R Cap" et "R Dis" des Compartiments Absorbés.</p>			
6.	<p><b>Pouvoirs :</b></p> <p>Procuration au Conseil de tous les pouvoirs nécessaires afin d'exécuter les résolutions prises à l'ordre du jour.</p>			

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_, 2023.

\_\_\_\_\_  
(Signature)

*Cette procuration est à renvoyer au moins 5 jours avant l'Assemblée, par email à l'adresse email suivante : [RBCIS\\_BE.FundCorporateServices@caceis.com](mailto:RBCIS_BE.FundCorporateServices@caceis.com), et par courrier, à l'attention de Caceis Investor Services Belgium S.A., Boulevard Roi Albert II 37, 1030 Bruxelles, Belgique..*